

COMMUNE D'OISSEAU



Oisseau

Gère ses espaces verts
différemment



Plan d'actions pour un développement



*" Nous n'héritons pas de la terre de nos parents
Nous l'empruntons à nos enfants "*

Faire un peu plus pour l'environnement - Utilisons les bons moyens aux bons endroits

La gestion différenciée en question: Méthode pour agir sur les moyens humains, matériels et financiers prenant en compte l'évolution à long terme des espaces et leur non-pollution, et ainsi mettre en pratique la notion de développement durable (DD).

Cette méthode permet de passer d'un entretien de routine horticole à des entretiens spécifiques selon les espaces.

La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant un souci écologique à la conception et à la gestion des espaces verts. Elle prône une gestion différente selon la localisation des espaces, leurs usages et leur potentiel écologique. En finir avec la technique d'appauvrissement horticole comme on la pratiquée depuis 2 ou 3 générations.

Dans la mise en place de la gestion différenciée, il faut parfois assumer le « mécontentement » de certains riverains. **Il faut s'approprier la démarche communale comme une directive professionnelle et la respecter.** Il faut expérimenter, il y a beaucoup d'inconnues... C'est le terrain qui donne des réponses...

Et la « propreté » dans tout ça ? Direz-vous. Faire évoluer les mentalités est extrêmement laborieux : 70 ans de « propreté » à l'aide de désherbants chimiques, d'agriculture intensive à grands renforts d'engrais, ne peuvent être remis en cause par un coup de baguette magique. Et pourtant, il nous faut les remettre en cause. Nous n'avons pas le choix.

Derrière la mairie, on retrouve un espace en fauche tardive qui, avec ses herbes hautes et ses pissenlits peut surprendre, mais il est une véritable réserve de biodiversité.

S'adapter à chaque espace vert



La végétation n'a jamais été un danger - Les produits phytosanitaires, oui.

Nature sauvage ? Elle consiste à définir un niveau d'entretien différent et adapté selon les espaces, du plus horticole et soigné au plus naturel où le jardinier accompagne la nature... Les pissenlits le long d'un mur sont très jolis et ne gênent personne.

Comment se fait-il que les aires et chemins sablés ne soient plus entretenus... ?

Cette démarche permet de : Préserver et d'enrichir la chaîne écologique et la biodiversité locale. Elle utilise les ressources humaines et optimise le temps de travail en évitant de s'inscrire dans " l'habitude ". Elle réduit les coûts d'intervention. Les déchets verts sont valorisés.

Utiliser des techniques alternatives

Se mettre en conformité avec les réglementations

Informé, sensibiliser sur la démarche écologique

Un village agréable à vivre au quotidien

Qu'est-ce que la Gestion Différenciée ?

Une méthode éprouvée depuis 9 ans dans notre commune.

Des techniques plus écologiques expérimentées et validées par vos élus.

Des aménagements conçus en adéquation avec les ressources du paysage.

Une biodiversité préservée et valorisée.

• Oisseau, un village plus agréable à vivre au quotidien.

Quels avantages apporte la Gestion Différenciée ?

- Préserver l'environnement (eau, air, sol).
- Supprimer la pollution d'origine phytosanitaire et en même temps supprimer cette ligne budgétaire, pour être en phase avec la réglementation.
- Réduire le déplacement des agents et donc d'économiser de l'énergie (véhicules, tracteurs, tondeuses...).
- Redéployer les tâches des jardiniers pour faciliter l'absorption de nouvelles surfaces à entretenir.
- Adapter son fleurissement aux nouveaux critères environnementaux et paysagers du label " ville et village fleuri ".
- La gestion différenciée n'utilise pas de pesticides: C'est bon pour la santé, pour l'économie et pour l'environnement.



Idées reçues sur la Gestion Différenciée

La gestion différenciée est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur but visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés. La suppression des pesticides, améliore la qualité de l'eau du robinet que vous buvez et de l'air que vous respirez.

Des enjeux économiques: En intervenant moins sur des espaces laissés plus naturels, la gestion différenciée permet de libérer du temps aux agents d'entretien pour mettre en œuvre, sur des petites surfaces, des techniques douces qui demandent parfois plus de temps, comme le désherbage manuel ou mécanique.

Dans la locution " gestion différenciée " il y a le mot " gérer ".... **Ce n'est donc nullement un abandon...** Bien sûr il ne s'agit pas de laisser les herbes pousser partout, car la gestion différenciée s'adapte aussi au contexte. Ainsi, il n'est pas possible de laisser des herbes hautes dans tous les espaces verts. La gestion différenciée implique donc une analyse des lieux et de leur usage avant de se mettre en place. Cette analyse repose sur l'identification de sites pouvant faire l'objet d'un entretien spécifique (comme la fauche tardive par exemple). Bien sûr la sélection des sites repose sur différents critères comme par exemple le recensement des **espèces végétaux présents**, de leurs **surfaces**, mais aussi en fonction de leurs **usages** et de leur **fréquentation** par le public.

Qu'est-ce qu'une mauvaise herbe ? Plante qui nuit aux autres cultures ? Ne serait-il pas plus exact de dire une " herbe non désirable ".

Définition du mot fleurissement ? C'est l'action de décorer avec des fleurs...

Souvenez-vous: Comment nos anciens fleurissaient leur jardin!!

Une bonne partie, des plantes vivaces sur le marché aujourd'hui existaient déjà du temps de nos grands-parents. Les heuchera, leucanthemum, giroflée, campanules, delphinium, sedum, valériane, lupin, pivoines, etc... Ces plantes ne nécessitent peu ou pas d'eau, se développent chaque année d'elles-mêmes. " **Le jardin était la première pièce visitée chez les habitants...**



Au fond du jardin

Souviens-toi, au petit matin, on allait au fond du jardin, pour satisfaire nos besoins.

C'était pieds nus dans la rosée, que le terrain on traversait, ils étaient loin ces petits coins.

Près d'un fouillis, de vieux outils, d'herbes séchées, et de fumier.

Mais malgré tout on y restait, pour écouter le champ des oiseaux, puis le couvercle on replaçait

Car en ces lieux point de chasse d'eau.

Des enjeux environnementaux: Les arbustes à fleurs sont essentiels dans un décor, **à condition de ne pas les maltraiter par une taille drastique.** Les arbres apportent des couleurs différentes au fil des saisons, par leurs fleurs, leur feuillage mais aussi par leur écorce.

Pourquoi un coquelicot en pied de mur, une pâquerette ou un pissenlit sur la pelouse ou une euphorbe dans une allée ne sont plus acceptées par l'humain ? Pourtant, ils ne gênent aucune culture, n'empêchent pas d'emprunter le trottoir...

Définition du mot " Propre ": Qui ne pollue pas, respecte l'environnement...



Vous n'êtes pas convaincu ou curieux quant aux ressources nécessaires à votre train de vie ?

La qualité de l'eau est un paramètre important qui touche tous les aspects du bien-être des écosystèmes et de l'homme: La santé, les denrées alimentaire, la biodiversité...

Les contaminants chimiques de l'eau: Chaque jour, 12 000 nouveaux produits chimiques arrivent sur le marché. Bon nombre d'entre eux s'accumulent dans les milieux et notamment l'eau ... Il faut plus de traitements encore pour une bonne qualité retrouvée de l'eau potable. **Depuis le 1er janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries.** Depuis 2008, la commune de Oisseau s'est engagée dans une démarche de suppression des pesticides dans les espaces publics dont elles ont la gestion.

Les forêts: Elles sont biologiquement plus diverses que tout autre écosystème terrestre. Elles couvrent environ 31% de la surface de la Terre, soit près de 4 milliards d'hectares. **Le saviez-vous ?** Chaque jour, la surface d'un terrain de football disparaît dans la forêt Amazonienne !

Les humains: Le nombre d'humains devrait dépasser 6,9 milliards alors que nous n'étions qu'1,6 milliard en 1900... Quid de la capacité de notre planète à subvenir aux besoins toujours croissants de cette hausse de population ...

La biodiversité: menaces et enjeux: Le terme "biodiversité" vient de la contraction de l'expression anglaise "biological diversity", c'est à dire "diversité biologique" ...

Effet de serre: « Dans bien des cas, la satisfaction des besoins humains est à l'origine d'une détérioration de l'environnement, laquelle à son tour risque de diminuer la capacité à répondre aux besoins actuels et futurs " (GIEC, 2001).

Oisseau les Eoliennes - Sur les chemins de la nature



Philosophie de la démarche

Oisseau (3 075 ha), commune rurale de 1 200 habitants, s'étend le long de la rivière la Colmont sur plus de 6 km.

Une école publique primaire Joseph Ernault avec garderie et restaurant scolaire.

Un service médical bientôt réuni dans une maison de santé: Médecin généraliste et un cabinet infirmier. Place Fernand Moisson, un médecin du sommeil s'est installé. Place de l'église, une pharmacie et ambulance-taxis répondent aux attentes de la clientèle. L'EHPAD de " La Colmont ", rue Ambroise de Loré accueille une trentaine de résidents.

Au service des habitants, un restaurant, relais Poste, multiservices. Seize commerces et artisans participent à l'attractivité de la commune de Oisseau. La CAM et son silo de stockage de blé sont installés dans la zone artisanale des Trois-Coins.

La commune s'emploie à préserver et à mettre en valeur son cadre naturel. Cette préoccupation environnementale se manifeste au quotidien par des choix, comme la gestion différenciée des espaces verts de la commune, le recours aux énergies renouvelables avec le parc éolien, le périmètre de protection du captage de Neuville.

La mise en place d'une démarche d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux. Et depuis 2011, l'effacement des réseaux basse tension et de télécommunications de la rue Ambroise de Loré équipé de lanternes à leds se poursuit

. La réunification de l'école sur un même site en 2012 permet des économies d'énergie avec son aérothermie.

. L'accessibilité aux handicapés.

. La préservation de la ressource en eau du captage de Neuville.

. La gestion des déchets, le recyclage et la déchetterie relais de la zone artisanale des Trois-Coins sont des exemples d'actions déjà réalisées.

. L'incitation des particuliers au compostage.

. L'achat d'une désherbeuse pour les trottoirs.

Grenelle d'Environnement et développement Durable - Trois axes à prendre en compte : L'écologie, le Social et l'Economie

Le développement durable (DD) est aujourd'hui un thème au cœur de l'actualité et des politiques (Grenelle de l'Environnement) - juillet 2007. Le concept " développement durable " a été défini pour la première fois dans le rapport Brundtland suite à la commission mondiale sur l'environnement et le développement de 1987 comme " un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ".

Concrètement, pour assurer la pérennité de la planète et la survie des générations futures, il faut maintenir un équilibre entre 3 dimensions indissociables: l'Homme (volet social), l'argent (volet économique) et la nature (volet écologique)...

Sur le chemin de la nature:

Les enfants de l'école Joseph Ernault ont été associés à la prise en compte de la nature ordinaire. Le sentier labellisé du vallon par Mayenne Environnement entre dans cette démarche depuis 2009.

Les élèves du lycée Rochefeuille installent un escalier et sécurisent le sentier aux Côteaux-de-Braies.





Augmenter la biodiversité dans la commune

A Oiseau, les espaces naturels sont à proximité des habitations. Des espaces verts enherbés, rendent possible la conservation de corridors biologiques et la biodiversité ici même dans notre village. Gazon, pelouse, prairie, richesse écologique...

Les principales modifications portent sur les fréquences d'interventions suivant le plan de gestion écologique des espaces verts.

En clair, il n'est pas nécessaire de faucher toutes les pelouses chaque jour de la semaine. Exemple, les grands espaces engazonnés du Vallon et du terrain de football ne nécessitent pas une tonte régulière partout à la fois.



Tonte différenciée au Vallon

La tonte différenciée consiste à varier les hauteurs et les fréquences de tonte ce qui permet de concilier les différents usages des gazons et pelouse en faveur de la biodiversité. De cette façon, on peut délimiter un chemin tondue chaque semaine très court (5 cm) entouré d'une zone récréative où le gazon est tondue un peu plus haut (7 cm) elle même entourée d'une zone peu fréquentée où l'herbe n'est tondue qu'une fois par mois.

L'identité paysagère, un projet à partager ensemble Fleurissement... raisonné mais coloré

Le responsable des espaces verts met la main au fleurissement de printemps de la commune. Le défi est d'obtenir autant de luxuriance sans pesticides. On se doit d'être spectaculaires sur le fleurissement de printemps, qui tranchera pour les Oisseliens avec les mois de grisaille de l'hiver. Ce constat se double d'une démarche « zéro phyto », entamée à partir de 2008. On se situe désormais dans une approche globale où le métier de jardinier devient beaucoup ...



Le fleurissement c'est l'affaire des Oisseliens.



Des bénévoles participent à l'entretien des espaces verts

La première étape a été de réunir les générations pour le fleurissement en 2010 ! Depuis, la commune sollicite ses aînés pour l'entretien de ses espaces verts. Tous les ans, une équipe de retraités, fidèle, participe à l'entretien des massifs ornementaux route d'Ambrières-les-Vallées. Les participants effectuent le paillage avec du chanvre ou de la noix de cacao. Un décor original dans l'entrée de l'agglomération.

Des prés fleuris et des prairies de fauche

Fauchés une à deux fois par an, les prés fleuris et les prairies de fauche sont des aménagements favorables à la biodiversité qui constituent une alternative intéressante par rapport aux gazons, dans les zones naturelles ou peu fréquentées par le public. Un agriculteur fait le foin.



Zéro pesticides = Plus de vie à Oisseau = Une première fleur

Maîtrise des produits phytosanitaires: L'équipe municipale a décidé d'améliorer le cadre de vie des Oisseliens en axant sa volonté d'embellir le village. Cette volonté politique, mise en œuvre par les agents communaux porte ses fruits puisque chaque année la commune, présente au concours des Villes et Villages Fleuris, est récompensée. **Il convient désormais de conserver cette confiance faite au fleurissement par un travail au quotidien et une collaboration continue des Oisseliens.**

Les critères d'appréciation essentiels pour la promotion d'une commune, dans le cadre du label, ne sont pas les fleurs mais le cadre végétal, l'environnement et l'aménagement. Il faut entendre par cadre végétal, la colonne vertébrale représentée par les arbres, l'ossature par les végétaux et espaces verts, la fleur vient seulement orner tout cela... Il est essentiel de respecter l'identité paysagère de la commune.

Raison pour laquelle, on se doit de rappeler ici que des arbres plantés sur la place de l'église à la place des bacs seraient en phase avec nos aménagements.

Au cœur de cette équipe gagnante, le responsable des espaces verts, arpente les voiries pour traquer mauvaises herbes, verdure anarchique et offrir aux yeux des passants des massifs multicolores, jardinières, décorations à thème et autres aménagements paysagers. En 2015, la commune se Oisseau s'est vue décerner sa première fleur par le jury Régional des villes et villages fleuris.



Procédés innovants

- Le balayage des voiries se fait en régie externe par une entreprise privée.
- Le balayage de la cour de l'école ou des parkings de la mairie et de l'église est réalisé par nos agents communaux.
- Le fauchage des prairies ou des espaces verts des terrains de football est mis à la disposition d'agriculteurs ou de particuliers pour le foin.
- La taille des arbustes s'en va à la déchetterie des Trois-Coins.

Mode d'arrosage:

- Plantations des massifs : l'eau est prise à la réserve communale du Planty. Exceptés pour les jardinières de l'école, l'eau provient d'un récupérateur d'eau de pluie installé près du préau.

Taille des arbres : Taille douce des arbres et arbustes.

La taille que nous avons réalisée rue Ernest Ferré a été exécutée par une entreprise spécialisée sur les arbres. Les branches ont été broyées. Elles serviront de paillage dans les massifs. Exemple: Entrée de la zone artisanale des Trois-Coins qui conduit à la déchetterie, rue d'Ambrières-les-Vallées...

Le paillage: chanvre, ardoises, noix de cacao, végétaux broyés...

Le paillage des arbustes et des fleurs déposés à leurs pieds a plusieurs fonctions.

Le paillage consiste à recouvrir le sol pour limiter la germination des plantes indésirables, maintenir une certaine humidité du sol... Cette technique est souvent utilisée au pied des plantes fragiles pour les protéger, ou simplement sur les sols nus pour éviter de les désherber. Il existe des paillages en géotextiles, en copeaux de bois, mais on peut en réaliser avec ses propres déchets de tonte, de taille de feuilles mortes... Cela permet donc aussi de recycler les déchets verts.



L'importance accordée à nos espaces verts

Face à une pollution croissante, l'importance accordée à nos espaces verts apparaît une véritable bouffée d'oxygène. Dans cette perspective, voici une liste non exhaustive des travaux réalisés ces dernières années.

- ▶ Création d'un espace vert à proximité du presbytère.
- ▶ Plantation d'arbres dans différents secteurs de la commune, notamment derrière la mairie, à proximité de l'église.
- ▶ Remplacement des vivaces dans les massifs.
- ▶ Plantations autour de l'église.
- ▶ Aménagement du chemin de Quincampoix pour favoriser la balade. Installation d'une barrière pour interdire le passage des voitures et des engins agricoles.
- ▶ Labellisation du sentier pédestre par Mayenne Nature Environnement (MNE).
- ▶ **Zéro phytosanitaires sur l'ensemble du terrain public.** (Excepté pour le cimetière).
- ▶ Installation d'un récupérateur d'eau et de jardinières pédagogiques à l'école.
- ▶ Deux hôtels à insectes ont été installés: un dans le jardin du presbytère et le second dans un espace vert route de Châtillon.
- ▶ Des nichoirs pour oiseaux ont été décorés par les enfants de la garderie qui ont donné un nom à chaque modèle.
- ▶ Entretien et restauration de la rivière de la Colmont
- ▶ Inciter les Oisseliens à nettoyer leurs trottoirs aux droits de leur habitation. (B.M.).
- ▶ Aménagement de deux terrains de pétanque : salle du Bignon et espace vert des Ruettes.
- ▶ Création d'une voie verte derrière la mairie pour rejoindre le sentier pédestre (2016).



Moins d'herbe tondue = plus de zones refuges pour les oiseaux et les insectes

En préservant des espaces de fauche tardive ou en plantant dans d'autres espaces des fleurs, on préserve des « réserves » ou des poches de biodiversité au cœur même du bourg, là où on pouvait être tenté de la faire disparaître par le passé.



Donc, loin d'être des espaces « négligés », ces espaces sont aménagés pour permettre d'introduire davantage encore la nature dans notre village, comme le préconise la Charte de la Qualité Environnementale et du Développement Durable. Il ne s'agit donc pas de faire moins, mais de faire mieux.

Tous ces efforts ne demandent qu'à être perpétués, afin que la commune de Oisseau demeure un lieu de vie privilégié le plus longtemps possible...

Des espaces valorisés : fauchage retardé, nature préservée

Nos espaces verts changent...



Entretien des espaces verts, Plan de désherbage...

Rues, impasses, massifs, terrains de sports, mairie,, places publiques, regards, trottoirs... **Nous garantissons qu'aucun traitement chimique n'est employé (sauf pour le cimetière).** C'est tout naturel.

Une organisation de l'entretien des espaces verts différents en fonction de leur usage, de leur fréquentation, de leur place dans notre village. Notre avenir s'écrit maintenant avec la participation indispensable de nos agents communaux, de nos élus et de la population.

Cinq catégories sont distinguées

Classe 1 : Espaces horticole de prestige : Place de l'église, place Fernand Moisson (Mairie) et entrées principales de l'agglomération. Entretien fréquent et soigné, fleurissement estival, massifs arbustifs, surfaces régulièrement bêchées la 1ère année où paillis, gazon tondu, bordure dressée, ramassage coupe.

Place de l'église: Taille des arbustes fin février, début mars, 4 heures **(1)** - Nettoyage des massifs, 6 heures mai et en septembre.

- . Plantations des annuelles, 5 heures en mai. Arrosage, 42 heures (mai à fin septembre).
- . Balayage du parking, 9h - Trois fois par an.
- . Entretien soigné du Monument aux morts.

Place Fernand Moisson 1 324 m²: Passage effectué une fois par semaine de mars à juillet et de septembre à novembre.

Taille des massifs, fin février ou début mars selon la météo. Une taille beaucoup moins sévère est effectuée en juillet si nécessaire. Entretien des massifs, 4 à 5 fois par an de la mi-mai à la mi-octobre pour enlever les herbes indésirables.

- . Nettoyage de la place partie gravillonnée à haute pression, une fois par an fin mai.
- . Plantations des massifs en mai. Plantation des jardinières.
- . Arrosage d'été, autant de fois que c'est nécessaire fin mai à la fin septembre.

(Les heures sont indiquées à titre indicatives sur chaque zone).



Classe 2: Espaces verts urbain à vocation horticole simple : Cimetière, salle des fêtes, école Joseph Ernault. Pas ou peu de fleurissement, ligneuses peuvent remplacer annuelles ou bisannuelles, gazon tondu et ramassé. Espace vert d'accompagnement du bâti et annexe de la voirie publique.

. **Cimetière 5 503 m²**: Taille des arbustes, 27 heures, à la Toussaint. Tonte des pelouses, 28 h. Un passage tous les 15 jours de la mi mars à la fin juillet en fonction de la météo et de septembre à fin octobre. Désherbage aux phytos exclusivement réalisé ici, par l'agent de la commune, M. Ridereau.

. **Balayage de l'allée centrale, 9h** - Trois fois par an. Aux Rameaux et à la Toussaint le cimetière doit être propre et accueillant.

Remarque: Des tontes supplémentaires peuvent être nécessaires, suivant les saisons.

Salle des fêtes

. Taille douce des massifs, 7 h au cours de l'année si nécessaire. Taille des arbustes, 7 h, fin février ou début mars. Entretien des trottoirs, 1 h, si nécessaire.

Ecole Joseph Ernault 1 000 m²: Plantation des jardinières, 1h - Effectué en mai.

. Balayage de la cour et des annexes aussi souvent que nécessaire. Nettoyage des massifs, 4h - Effectuée la quatrième semaine d'août. Taille, 4h - Entretien réalisé en août. Entretien 1h effectuée fin août. L'entourage des conteneurs semi enterrés et aériens doit être régulièrement inspectés et nettoyés.



Classe 3: Espaces verts traditionnels. Tonte; couvre sols, gazon rustique, espèces exotiques et indigènes, taille simple et annuelle. Annexe de voirie, dépendance vert habitat, espaces verts et lotissements.

. **Lotissement des Ruettes:** Tonte, un passage toutes les trois semaines de mi mars à fin juillet et de septembre à fin octobre. Un couloir ras est effectué toutes les semaines. (Gestion différenciée).

Entretien, 3h - Deux à trois fois par an. Mars, juin et septembre. **Taille, 4 h** - Une fois par an en novembre. **Prévoir l'entretien du terrain de pétanque et de la partie sablée côté parking** - Deux fois par an. Juillet et novembre. **Entretien des trottoirs.** Un passage par an en juillet.

. **Route d'Ambrières-les-Vallées:** Taille de la haie paysagère, 3h, une fois par an en février. Nettoyage et désherbage des massifs, 63 h avec la participation d'une équipe de bénévoles. Entretien du trottoir, un passage par an.

. **Rue des Coteaux-de-Braies: Tonte, 15 mn,** - Tous les 15 jours. De mi-mars à mi juillet et de septembre à mi novembre. Des tontes supplémentaires seront effectuées si nécessaires. Entretien, 30 mn, une fois par an en août. **Entretien des massifs, 7 h,** une fois par an en juin. Entretien des trottoirs, une fois par an en juillet.

. **Route de Mayenne: Tonte, 7h** - Tous les 15 jours de mi mars à mi juillet de septembre à mi novembre. Des tontes supplémentaires peuvent être nécessaires dès février ou quelques passages en août. **Entretien, 1h30** (Trois fois par an). Février, juin et octobre. **Taille des haies, trois fois par an.** Février, juin et octobre. **Entretien et désherbage des massifs à l'entrée de l'agglomération.** Trois fois par an. Février, juin et octobre. **Entretien des trottoirs.** Un passage en juillet.

. **Route de Châtillon-sur-Colmont: Tonte, 14 h** - Tous les 15 jours, de mi mars à mi juillet. Et de septembre à mi novembre. Des tontes supplémentaires peuvent être nécessaires dès février ou en août. **Entretien, 4 h 30**, trois fois par an. Avril, juillet et octobre. **Taille, 3 h**, une fois par an en juillet. **Entretien de l'allée sablée, et taille de la haie, 7 h**, en juin. **Entretien des trottoirs, un passage** en juillet.

. **Derrière la mairie (Terrain multisports - espaces verts 3 715 m²): Entretien**, effectué deux fois par an, juin et septembre. **Taille des arbustes, 7h**, un passage en hiver. **Tonte, effectuée en laissant un passage pour la promenade. Gestion différenciée. Nettoyage des massifs, 21h** - Trois passages par an: hiver, juin et septembre. **Désherbage du terrain sablé, derrière le bâtiment de la mairie.** Trois passages par an. **Voie verte:** Effectuer un passage de tondeuse tous les quinze jours sur la nouvelle voie verte qui rejoint la salle du Bignon.

Entretien et balayage du terrain multi sports. Plusieurs passages annuels sont à programmer.

. **Salle du Bignon: Tonte nécessaire si location de week-end.** Passage tous les quinze jours. **Entretien**, Trois fois par an. Février, juillet et octobre. **Taille**, Une fois par an en hiver.

. **Rue Ernest Ferré (espaces verts et trottoir engazonné) 3 700 m²: Tonte, une** tous les 15 jours. De mi mars à fin juillet et de septembre à fin octobre. **Taille des végétaux, trois fois par an.** Février, juin et octobre si c'est nécessaire. **Massifs, 21 h** - Trois fois par an. Février, juin et octobre. **Entretien des trottoirs, un passage** par an en juillet. Des tontes supplémentaires peuvent être nécessaires.

. **Rue François Ronné: Entretien régulier du caniveau (300 mètres): tonte régulière**



Classe 4 : Espaces verts extensifs : Bassins d'orage des Cerisiers et des Trois-Coins; Site de la Courbe, du Planty; Les lagunes des Aailles; Les Landes; Prairie du Vallon; Impasse du Clos Préau; Les lotissements des Acacias et des Rochettes.

Bassin d'orage, site de la Courbe, lagunes des Aailles ... Total 16 574 m²

Entretien de ces points:

. **Bassin d'orage:** Entretien et débroussaillage réalisés deux fois par an, en juin et octobre.

. **La Courbe 8 480 m²:** Entretien en juin et octobre. . **Le Planty 1 784 m²:** Entretien en juin et octobre.

. **Lagune des Aailles:** Entretien en juin et octobre.

. **Les Landes:** Entretien, juin et octobre.



. **Le Vallon 5 502 m²**: Effectuer un passage tondeuse dans la prairie pour accès à la rivière. Foin donner à un agriculteur. Prévoir taille de la haie de sapins et entretien général une fois par an. Entretien des massifs devant les HLM du Vallon.

. **Impasse du Clos Préau**: Taille du massif en février/mars - Entretien régulier et paillage. Entretien de l'impasse à effectuer.

. **Lotissement des Cerisiers**: Bassin d'orage - Entretien mensuel des parcelles invendues. Tonte quotidienne du sentier des Cerisiers qui permet une liaison avec les autres lotissements.

. **Lotissement des Acacias et des Châtaigniers**: Taille des arbustes (une fois par an en février) et entretien des massifs. Allée sablée et trottoirs.

. **Lotissement du Soleil levant**: proximité de l'école. Tonte quotidienne des pelouses. Entretien des massifs. Taille des arbres appartenant à M. Collet. L'automne, lors des chutes des feuilles, effectuer des passages de tondeuse pour ramasser les feuilles.

. **Atelier Communal**: Dans le strict principe de l'ordre établi et validé par le lors de la visite de l'atelier le jeudi 9 mars 2017 en présence de la municipalité, les locaux doivent être rangés. La plate-forme balayée. Les armoires électriques seront fermées. Tracteur, plateau, tondeuse.. ont un emplacement réservés. Chaque emplacement à son matériel. Aucune dérogation ne peut être admise.

Classe 5 : Espaces verts naturels à caractère rustique et champêtre: Fauche annuelle de certaines prairies au Vallon, terrain de football, espace vert des Ruettes et Quincampoix près de la Colmont. Les masses végétales sont entretenues uniquement en vue de favoriser une flore et une faune riche et diversifiée. Entretien extensif. Seuls les espaces herbacés fréquentés par le public sont tondus régulièrement. Fauche annuelle de certaines prairies, Vallon et Terrain de Footabll.

. **Quincampoix 2 490 m²**: Une tonte est effectuée tous les quinze jours. Les poubelles sont vérifiées et vidées.



Une fois par an, une équipe de bénévoles, encadrés par un agent de la commune rebouchent les nombreux nids de poule qui se forment pendant l'hiver sur ce chemin. Un travail réalisé dans la convivialité qui permet de réunir des compétences diverses lors de cette intervention annuelle.

Terrains de football: (28 230 m²)

. **Le 1er terrain de football destiné aux entraînements, 10 230 m²** - Tonte régulière, école de football le mercredi après-midi, entraînements le mardi soir et le vendredi soir pour les seniors.

Taille des arbustes: Intervention une fois par an en février.

Entretien: Un passage tous les 30 jours. Intervention effectuée entre le 15 mars et le 24 juillet et du 5 septembre au 9 novembre.

. **Balayage, 4h** - Une fois par mois. Du 15 mars au 24 juillet et du 5 septembre au 9 novembre.

. **Roulage de la piste d'athlétisme**: Une fois par mois. Du 15 mars au 24 juillet et du 5 septembre au 9 novembre.

Terrain d'honneur 18 000 m²



Agréable de jouer dans ce décor entretenu sans pesticides

- . Tonte des sentiers, un passage tous les 15 jours. Passage effectué entre le 15 mars et le 24 juillet et du 5 septembre au 9 novembre.
 - . Entretien, un passage une fois par mois. Entre le 15 mars et le 24 juillet et du 5 septembre au 9 novembre.
 - . Désherbage manuel des massifs une fois par an en octobre.
 - . Taille effectuée une fois par an.
- Entretien des deux terrains, avec roulage.
 Contacter le président pour planning des matchs du dimanche en vue d'effectuer la tonte du terrain d'honneur.

Remarque. Des tontes supplémentaires peuvent être nécessaires.



La commune a fait le choix de la gestion différenciée.

C'est un choix politique, dont les élus sont responsables et que nous assumons. Nous ne sommes pas les seuls : de nombreuses communes, grandes ou petites, rurales ou urbaines, en France comme dans toute l'Europe, le Conseil Départemental et la Région l'ont mis en place.

Nous sommes aidés et soutenus par le Conseil Départemental avec son organisme le CAUE. Nous ne sommes donc pas seuls, nous ne sommes pas des pionniers.....